



# UNION des DELEGUES DEPARTEMENTAUX de L'EDUCATION NATIONALE des ALPES de HAUTE-PROVENCE

**Siège Social : Inspection Académique  
Avenue du Plantas  
04 000 Digne les Bains**

Nous avons pris connaissance de l'appel de la Fédération Nationale de la Libre Pensée à une manifestation nationale le 5 décembre 2015 pour :

**L'abrogation de la loi Debré de 1959** qui permet le financement des écoles privées (confessionnelle à 97%, patronales...). Chaque année ce sont plus de 10 milliards d'euros d'argent public qui sont ainsi détournés de l'enseignement public au profit de l'enseignement privé, milliards qui font défaut à l'école publique laïque et républicaine.

**La défense et le respect de la loi de 1905** de séparation des Eglises (toutes les Eglises) et de l'Etat, et son application sur tout le territoire national, y compris dans les actuels 3 départements concordataires.

Nous, DDEN des Alpes de Haute-Provence, sommes indéfectiblement attachés à la laïcité de l'Etat et de l'Ecole. C'est pourquoi nous pensons devoir répondre favorablement à cet appel.

Lors de notre congrès fédéral national en juin 2015 à Perpignan nous avons réaffirmé notre exigence d'abrogation des lois Debré, Carle et de toutes les lois anti-laïques ainsi que l'application intégrale du Code de l'Education sur l'ensemble du territoire national.

Tous, DDEN des Alpes de Haute-Provence, nous constatons que le principe de gratuité qui permet l'égalité des droits est bafoué un peu plus chaque année.

Dans notre département, par exemple, le Conseil départemental (ex général) a versé en 2015 plus de 350 000€ à 2 établissements catholiques, et ce, en plus des paiements obligatoires imposés par la loi.

Cette manifestation nationale est l'occasion de rassembler tous les laïques, les républicains et tous ceux pour qui le serment de Vincennes est toujours d'actualité.

C'est pourquoi l'UD DDEN 04, fidèle à la résolution adoptée lors de son Assemblée générale annuelle 2015 et aux résolutions des derniers congrès nationaux de notre Fédération nationale décide de participer à cette manifestation nationale aux côtés de la Libre Pensée, de la Ligue de l'Enseignement et de tous les laïques et républicains pour :

**La défense et le respect de la loi de 1905**

**L'abrogation de la loi Debré de 1959 qui organise  
le financement public des écoles privées**

**L'abrogation de toutes les lois anti-laïques (Guermeur, Carle etc...)**

**Fonds publics à la seule école publique !**

**Fonds privés à l'école privée !**

Digne les Bains, le 4 novembre 2015